

**ARRÊTÉ N° ARR\_2024\_0747\_BOURSES DEPARTEMENTALES 2023-2024 -  
COMPLEMENT**

Service : PAT - DECVA - EDUCATION

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU La délibération du Conseil départemental n° CD\_2024\_015 du 13 mai 2024 déléguant compétence au Président du Conseil départemental pour attribuer ou retirer les bourses entretenues sur les fonds départementaux,
- VU La délibération du Conseil départemental n° CD\_2021\_099 du 10 décembre 2021,
- VU La délibération du Conseil départemental n° CD\_2023\_087 du 15 décembre 2023,
- VU La délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n° CP\_2020\_094 du 15 mai 2020,
- VU Le règlement départemental des bourses départementales aux collégiens et assimilés,

## ARRÊTE

- ARTICLE 1 L'arrêté ARR\_2024\_0325 a fixé à 684 le nombre des bénéficiaires des bourses départementales au titre de l'année scolaire 2023-2024 et à 114 667 € le montant des crédits correspondants.  
Il convient d'ajouter à ces données un bénéficiaire répondant aux conditions d'octroi pour un montant de 108 €, selon le tableau joint en annexe.
- ARTICLE 2 Le Département a par ailleurs décidé, lors de sa séance du 10 décembre 2021, d'accorder une bonification exceptionnelle de 50 € à chaque élève bénéficiaire d'une bourse départementale calculée selon les modalités habituelles.  
L'arrêté ARR\_2024\_0325 a fixé à 34 200 € le montant des crédits complémentaires mobilisés.  
Il convient d'ajouter la somme de 50 €, selon le tableau joint en annexe.
- ARTICLE 3 Le montant total des crédits mobilisés au titre de l'année scolaire 2023-2024 se monte à **149 025 €**, et sa répartition est détaillée en annexe au présent arrêté.

Fait à Lons-le-Saunier

**Signature de l'arrêté**



Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le 20-06-2024



ID : 039-223900010-20240620-ARR\_2024\_0747-AR

**BOURSES DEPARTEMENTALES, année scolaire 2023 / 2024 - COMPLEMENT**

**ETAT RECAPITULATIF D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE DESTINATAIRE DU MANDATEMENT**

Libelle Etablissement	Dossiers		Montant bourse départementale	Montant bourse complémentaire
COLLEGE JULES GREVY POLIGNY	1 dossier	pour un total de	108 €	50 €
	Nombre :	1	108 €	50 €

## BOURSES DEPARTEMENTALES, année scolaire 2023/2024

**ETAT RECAPITULATIF DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DESTINATAIRES DES MANDATEMENTS**

Libelle Etablissement	Dossiers		Montant bourse départementale	Montant bourse complémentaire
COLLEGE ARISTIDE BRIAND LONS-LE-SAUNIER	40 dossiers	pour un total de	7 189 €	2 000 €
COLLEGE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX DOLE	46 dossiers	pour un total de	7 846 €	2 300 €
COLLEGE CLIMATIQUE VICTOR CONSIDERANT SALINS-LES-BAINS	32 dossiers	pour un total de	4 924 €	1 600 €
COLLEGE DE L'ARC DOLE	25 dossiers	pour un total de	3 839 €	1 250 €
COLLEGE DES LACS CLAIRVAUX-LES-LACS	13 dossiers	pour un total de	2 200 €	650 €
COLLEGE DES VERNAUX TAVAU	16 dossiers	pour un total de	2 877 €	800 €
COLLEGE DU PARC BLETTERANS	30 dossiers	pour un total de	4 352 €	1 500 €
COLLEGE DU PLATEAU LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	17 dossiers	pour un total de	3 120 €	850 €
COLLEGE DU PRE S T-SAUVEUR SAINT-CLAUDE	32 dossiers	pour un total de	4 936 €	1 600 €
COLLEGE GILBERT COUSIN NOZEROY	8 dossiers	pour un total de	1 446 €	400 €
COLLEGE GUSTAVE EIFFEL FRAISANS	37 dossiers	pour un total de	5 340 €	1 850 €
COLLEGE HENRI VINCENOT LOUHANS	1 dossier	pour un total de	111 €	50 €
COLLEGE JACQUES PREVOST PESMES	4 dossiers	pour un total de	876 €	200 €
COLLEGE JEAN JAURES DAMPARIS	17 dossiers	pour un total de	2 507 €	850 €
COLLEGE JEAN ROSTAND ARBENT	2 dossiers	pour un total de	256 €	100 €
COLLEGE JULES GREVY MONT-SOUS-VAUDREY	14 dossiers	pour un total de	2 471 €	700 €
COLLEGE JULES GREVY POLIGNY	20 dossiers	pour un total de	2 726 €	1 000 €
COLLEGE LE ROCHAT LES ROUSSES	4 dossiers	pour un total de	529 €	200 €
COLLEGE LES LOUATAUX CHAMPAGNOLE	15 dossiers	pour un total de	2 053 €	750 €
COLLEGE LOUIS BOUVIER SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX	13 dossiers	pour un total de	2 503 €	650 €
COLLEGE LUCIEN FEBVRE SAINT-AMOUR	14 dossiers	pour un total de	2 021 €	700 €
COLLEGE MARCEL AYME CHAUSSIN	8 dossiers	pour un total de	1 372 €	400 €
COLLEGE MARYSE BAS TIE DOLE	24 dossiers	pour un total de	3 689 €	1 200 €
COLLEGE MICHEL BREZILLON ORGELET	12 dossiers	pour un total de	1 178 €	600 €
COLLEGE PASTEUR ARBOIS	7 dossiers	pour un total de	1 008 €	350 €
COLLEGE PIERRE-HYACINTHE CAZEAUX MOREZ	14 dossiers	pour un total de	2 203 €	700 €
COLLEGE PIERRE VERNOTTE MOIRANS-EN-MONTAGNE	20 dossiers	pour un total de	3 237 €	1 000 €
COLLEGE PRIVE JEANNE D'ARC CHAMPAGNOLE	14 dossiers	pour un total de	2 676 €	700 €
COLLEGE PRIVE LAURENT MONNIER SAINT-AUBIN	2 dossiers	pour un total de	215 €	100 €
COLLEGE PRIVE NOTRE-DAME DE LA SALETTE VOITEUR	17 dossiers	pour un total de	2 864 €	850 €
COLLEGE PRIVE NOTRE DAME MONT-ROLAND DOLE	39 dossiers	pour un total de	7 191 €	1 950 €
COLLEGE PRIVE NOTRE-DAME MOREZ	1 dossier	pour un total de	108 €	50 €
COLLEGE PRIVE NOTRE-DAME POLIGNY	5 dossiers	pour un total de	784 €	250 €
COLLEGE PRIVE SAINT ANATOILE SALINS-LES-BAINS	8 dossiers	pour un total de	1 784 €	400 €
COLLEGE PRIVE SAINTE-MARIE LONS-LE-SAUNIER	5 dossiers	pour un total de	1 100 €	250 €
COLLEGE PRIVE SAINT-JUST ARBOIS	4 dossiers	pour un total de	852 €	200 €
COLLEGE ROGER BOYER CUISEAUX	2 dossiers	pour un total de	538 €	100 €
COLLEGE ROUGET-DE-LISLE LONS-LE-SAUNIER	20 dossiers	pour un total de	3 046 €	1 000 €
COLLEGE SAINT-EXUPERY LONS-LE-SAUNIER	33 dossiers	pour un total de	5 938 €	1 650 €
COLLEGE SAINT-OYEND	15 dossiers	pour un total de	2 323 €	750 €
COLLEGE XAVIER BICHAT ARINTHOD	27 dossiers	pour un total de	5 449 €	1 350 €
LYCEE PRIVE JEANNE D'ARC CHAMPAGNOLE	1 dossier	pour un total de	269 €	50 €
MFREO DOUCIER	3 dossiers	pour un total de	1 695 €	150 €
2 FAMILLES Les élèves du collège le Grand Cèdre à COLIGNY (Ain) fréquentés par ces collégiens prennent leurs repas au restaurant municipal, leur établissement ne disposant pas de cantine	4 dossiers	pour un total de	1 134 €	200 €
Nombre :	<b>685</b>		<b>114 775 €</b>	<b>34 250 €</b>